



Lasne nature

Bulletin trimestriel
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"
B. 001-2326233-55
E-mail : secretariat@lasne-nature.be

Siège social et rédaction
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne
Tél. et Fax : 02/ 633 27 64 - www.lasne-nature.be
Bureau de distribution : 1380 Lasne

Elections communales 2006, et après ?

Les votes se sont exprimés en octobre dernier, et la nouvelle équipe dirigeante se mettra en place dans les prochains jours, pour les six prochaines années.

Lasne Nature espère vraiment qu'un meilleur dialogue pourra s'établir avec nos responsables politiques. Nous pouvons rêver d'une équipe qui met en place une communication claire des projets, bien avant leur mise en exécution. Bon nombre de nos membres s'investissent bénévolement, depuis longtemps, pour défendre nos chemins et sentiers, pour entretenir notre réserve naturelle du ru Milhous, pour préserver les paysages significatifs de la commune, pour défendre une mobilité harmonieuse, pour protéger la faune locale, notamment les batraciens, ou encore pour informer, animer et partager un désir de bien-être et de conservation de notre patrimoine naturel et paysager. Nous sommes prêts à partager nos connaissances de terrain dans un esprit de concertation. Nous invitons les élus à nous contacter lors de l'élaboration de projets d'aménagement dans la commune. Nous avons relu le programme électo-

ral de l'équipe au pouvoir et nous avons retenu quelques matières qui nous concernent plus particulièrement.

- « Pérenniser le cadre écologique naturel, dans l'optique du développement durable ». Voilà une volonté que nous partageons et nous sommes disposés à apporter notre contribution afin de dégager des projets concrets.

- « Intégrer un habitat de qualité et conserver le patrimoine bâti existant ». Nous espérons que la commune se battra davantage afin que le refus qu'elle avait signifié (et celui des riverains) dans certains dossiers passés soit respecté.

- Nous y lisons encore la finalisation du Plan Communal d'Aménagement Dérégatoire (PCDA) de la rue d'Anogrun pour la préservation des vues paysagères, qui est un dossier pour lequel nous avons approché l'équipe sortante, sans rencontrer de réelle écoute.

- Les aménagements des espaces publics et voiries, la construction de nouveaux trottoirs et pis-

tes cyclables sont des projets où nous attendons une concertation avec les habitants de la commune.

- La mise en œuvre du Plan Intercommunal de Mobilité sera, nous l'espérons, précédée d'une proposition de programme qui tient compte des priorités et de l'avis de la population. Nous serons également attentifs aux « bonnes intentions » exprimées dans notre questionnaire pré-électoral (voir bulletin n°67), puisque, dans l'ensemble, toutes les listes semblaient marquer un intérêt « prioritaire » pour pas mal de sujets évoqués dans ce document. Lasne Nature, dont l'objet est la défense de l'intérêt collectif, se veut disponible pour échanger ses points de vue avec qui veut les entendre, et nous ne manquerons pas de nous exprimer, dans ces pages, sur les dossiers mis en œuvre par nos dirigeants au cours de cette nouvelle législature.

Willy Calleeuw
Président

LA TÉLÉPHONIE MOBILE: un problème qui refait surface

Le Soir du 3 octobre passé consacrait sa page Santé à l'impact des antennes-relais GSM, et titrait « Sommes-nous les cobayes de la téléphonie mobile ? Les études sur les risques avérés se multiplient ».

Les rapports alarmistes ne sont pas nouveaux. Nous avons consulté le site www.001.be.cx, où nous avons trouvé quelques unes des informations reprises ci-dessous. Nous espérons que ce point de vue sera l'occasion pour vous de réfléchir à la manière d'intégrer les technologies de la communication dans votre vie quotidienne.

(suite page 6)

AU SOMMAIRE

Elections communales 2006, et après	1
La téléphonie mobile	1/6-7
Les biocarburants, une fausse bonne idée ?	2/3
Roulez jeunesse	3
L'environnement vous pose question ?	4
Plus de déplacements en vélo	4
Les haies dans le jardin	5
Lasne Nature c'est chacun d'entre nous	8-9
La nature de décembre à février	8-9
La richesse du domaine Solvay	9
Promenades champignons	10
Journées du Patrimoine	10
Nos éditions	10
Collectes sélectives	11
Miel ou vinaigre	11
Agenda	12
Mots croisés	12
Téléphones, fax, etc	12



Les biocarburants, une fausse bonne idée ?

S'il s'avère qu'à terme les réserves de pétrole seront insuffisantes pour les besoins de la planète (on parle de ressources pour moins d'une quarantaine d'années), des solutions alternatives doivent être envisagées. Celles-ci devront en outre respecter davantage l'environnement afin, entre autres, de lutter contre le réchauffement climatique, l'ozone et les pluies acides.

La directive européenne du 17 mai 2003 prévoit que les États membres devront utiliser d'ici la fin de cette année au moins 2 % de biocarburant à des fins de transport. Pour la fin 2010, la proportion devra être de 5,75 %. Notre pays s'est donc engagé dans la production de bioéthanol et de biodiesel.

Concrètement, dès le 1er novembre, les carburants à la pompe pourront contenir jusqu'à 7 % de composants issus de l'agriculture. Progressivement et, en fonction de la levée des contraintes techniques, cette proportion pourrait être portée à 15 %. On produira 250 millions de litres de bioéthanol et 380 millions de litres de biodiesel. Globalement au niveau belge, le biocarburant pourra mobiliser 100 000 hectares sur une surface agricole globale de 1 300 000 hectares.



Le 25 septembre dernier, Lasne nature organisait une conférence sur le thème : « Quel futur pour les nouveaux carburants ? ». Notre invité, le professeur Gaston Maggetto (*), a évoqué, devant un parterre d'une trentaine de personnes, toutes les alternatives au pétrole en analysant en détail les avantages et les inconvénients de chacune de celles-ci.

Avantages et inconvénients des biocarburants

La production de biocarburants permet de fait une réduction de notre dépendance énergétique vis-à-vis du pétrole par la production d'une énergie renouvelable.

Parmi les arguments avancés en faveur des biocarburants, on évoque également la création d'emplois et la relance de notre agriculture. La concurrence mondiale (des États-Unis et du Brésil, leaders dans la production de bioéthanol) pourrait néanmoins rapidement limiter ces atouts pour nos agriculteurs européens.

Encouragée par l'Europe et la mise en place d'une politique de défiscalisation, la filière des biocarburants est vouée à un bel avenir, mais elle ne permettra pas à elle seule de solutionner nos besoins énergétiques en raison de son faible rendement énergétique et de son impact environnemental global incertain.

Le bioéthanol et le biodiesel, les deux carburants bio les plus courants, nécessitent l'utilisation d'énergie non renouvelable pour leur production. Produire 4 kW/h de bioéthanol consomme 1 kW/h d'énergie non renouvelable.

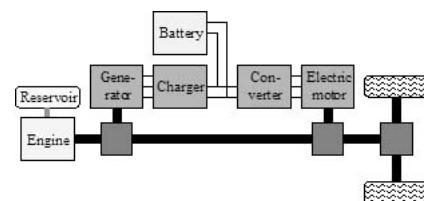
Au niveau de l'impact sur l'environnement, les biocarburants présentent un avantage sur les carburants fossiles en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais le bilan global s'assombrit en raison des conséquences liées à leur mode de production : acidification des sols et eutrophisation des eaux (prolifération d'algues). L'augmentation des cultures destinées au carburant renforce la diminution de la biodiversité liée à une monoculture intensive. Le faible rendement énergétique nécessitera à court terme des améliorations génétiques qui elles-mêmes suscitent des critiques en raison des risques d'atteinte à la biodiversité.

L'avenir passe par l'hybride.

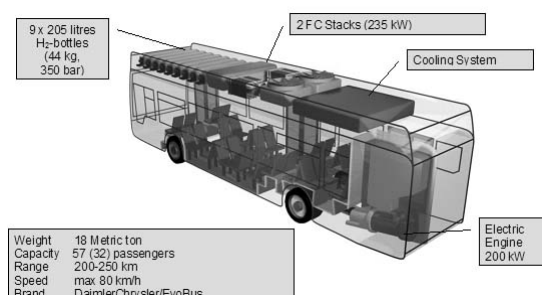
Pour notre invité, le mariage de la motorisation électrique et de la motorisation thermique, ce que l'on appelle la motorisation hybride, offre un potentiel de gain d'énergie de l'ordre de 20 à 30 % et de réduction des émissions de CO₂ (principalement) du même ordre. Les technologies de transport électriques et hybrides peuvent être mises en œuvre sans délais importants, et même immédiatement, en complément aux moyens de transport thermiques améliorés ou de substitution. Les court et moyen termes pourraient donc être marqués par les technologies hybrides.

Schéma d'une propulsion hybride

Et l'hydrogène ?



Il ne fait aucun doute que l'hydrogène deviendra un important vecteur d'énergie mais il sera particulièrement intéressant lorsqu'il sera produit à partir de sources d'énergie renouvelables et non productrices d'émission de CO₂. Néanmoins, une étude approfondie des problèmes de production, de stockage, de distribution et d'utilisation de l'hydrogène s'impose ainsi qu'une comparaison entre cette voie et les solutions offertes par les véhicules électriques et hybrides électriques, sans oublier les évolutions futures pour la famille des véhicules à motorisation thermique traditionnelle.



Une conclusion sous forme de pétition

Pour notre invité, la production de biocarburants est loin d'être la meilleure solution pour régler nos besoins énergétiques (faible rendement énergétique et impact environnemental mitigé). Il serait plus judicieux de soutenir la recherche et de promouvoir le développement de véhicules à traction électrique, à batterie, hybride ou à pile à combustible.

« Le véhicule électrique à batterie, le véhicule hybride électrique et le véhicule à pile à combustible ont tous accès à un ensemble de sources d'énergie propres plus vastes que le véhicule traditionnel, conduisant à un impact environnemental proche de

zéro et assurant également une réduction de la dépendance énergétique sans précédent. »

Voilà la conclusion de notre invité qui se retrouve par ailleurs sous forme d'une pétition adressée au Parlement Européen, à la Commission de l'UE et au Conseil des Ministres de l'UE visant à la promotion et au développement de ce type de véhicule.

Vous pouvez soutenir celle-ci par Internet, via le site www.cleanvehicle.com.

JP Hengels
Cellule Mobilité

() Gaston Maggetto est ingénieur civil mécanicien-électricien et docteur en sciences appliquées, Il a été :*

- Professeur à l'ULB et à la VUB,
- Doyen de la Faculté des Sciences Appliquées de la VUB
- Directeur du Département Electrotechnique et Electronique de Puissance de la VUB
- Président de la Société Royale Belge des Electriciens
- Fondateur et Président de EPE Association (European Association on Power Electronics and Electrical Drive Systems)
- Secrétaire général de CITELEC (Association Européenne de villes intéressées par la mise en oeuvre des véhicules électriques à batteries, hybrides et à pile à combustible)
- Président de l'AVERE Association Européenne des Véhicules Electriques Routiers
- Président de la WEVA (World Electric Vehicle Association)
- Membre de commissions « mobilité » de la Région de Bruxelles-Capitale.

Roulez jeunesse !



Le dimanche 24 septembre, Lasne nature organisait, en collaboration avec l'asbl Roulirola, une balade en roller au départ du centre sportif et culturel de Maransart. Il s'agissait d'une première à Lasne. Une trentaine de participants ont répondu présents, des habitués de la pratique du roller mais également quelques Lasnois téméraires qui avaient ressorti leurs patins pour l'occasion. Le challenge était de taille, puisqu'un parcours de 15 km les attendait empruntant la route de l'Etat, de Maransart au centre de Lasne, remontant ensuite la rue de la Gendarmerie pour ensuite continuer jusqu'à Céroux par la route de Beaumont. Le retour à Maransart s'effectuait par la route de Céroux et la descente par la rue du Réservoir.

Peu d'abandons sont à signaler et c'est contents, mais vidés, les jambes tremblotantes, que nos valeureux Lasnois ont rejoint le centre sportif de Maransart alors que les habitués du roller semblaient en demander encore ! C'était une première pour notre association mais aussi pour la police qui encadrait l'évènement. Combis avec gyrophare en tête et en queue de cortège mais aussi motards

et policiers à vélo, ont assuré une sécurité optimale. Nous en profitons pour les remercier, non seulement pour l'appui efficace qu'ils ont apporté, mais surtout pour l'ambiance, l'esprit positif et la volonté de tout faire pour que cette balade soit un succès.

Une réunion de débriefing avec les responsables de notre police locale s'est tenue, par ailleurs, quelques jours après cette balade, afin de tirer les leçons pour une prochaine édition.

Glucides et neurones

Parallèlement à notre évènement « roller », nous organisons ce même dimanche 24 septembre, un rallye pédestre au départ du centre sportif de Maransart. Là aussi, une trentaine de participants se sont baladés, par monts et par vaux, en tentant de répondre aux questions que nous leur avions concoctées.

Après l'effort, marcheurs et « rolleurs » se sont retrouvés autour d'un verre et d'un morceau de tarte.

Cellule Mobilité
Lasne nature.





L'environnement vous pose question ?

Demandez, on vous répondra !

Vous aimeriez consulter le plan national climat ? Vous cherchez plus d'information sur les OGM ? Ou vous désirez une copie d'un arrêté royal spécifique sur les substances dangereuses ? Dès maintenant, chaque citoyen, entreprise ou association peut envoyer directement une demande d'information environnementale à une seule adresse : le guichet d'information du public de la direction générale Environnement du Service public fédéral (SPF) Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement www.health.fgov.be/infoaarhus

La Convention d'Aarhus

Le guichet d'information vise à rencontrer les dispositions de la 'Convention d'Aarhus'. Cette convention internationale octroie entre autres au public le droit d'avoir accès aux informations environnementales. N'importe qui peut demander des informations environnementales qui sont disponibles, sans aucune justification. L'autorité concernée a l'obligation, sous certaines conditions et exceptions, de répondre favorablement à cette demande.

La Convention d'Aarhus a été signée en 1998 par 39 pays ainsi que par la Communauté Européenne dans la petite ville danoise du même nom. Elle est entrée en vigueur en Belgique en 2003. Vous trouvez toute information

concernant cette Convention sur www.aarhus.be, un portail national tout frais.

Comment fonctionne le guichet d'information ?

Pour consulter une information environnementale ou en obtenir copie, vous devez introduire votre demande par écrit : par courrier postal, fax, e-mail ou via le formulaire web. Cette demande sera traitée en suivant la procédure spécifiée dans la loi du 05/08/06, conformément à la Convention d'Aarhus. Si l'information demandée existe et peut être divulguée, il vous sera répondu au plus tard dans un mois avec un courrier positif, en partie positif ou négatif.

Plus d'information ?

Le portail du service public fédéral www.health.fgov.be/infoaarhus présente le dépliant, des renseignements plus détaillés sur la procédure ainsi que de l'information générale sur la Convention d'Aarhus.

N'hésitez donc pas à contacter le guichet d'information !

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

Direction générale Environnement
Guichet d'information (Mieke Van de Velde)

Place Victor Horta 40, boîte 10
1060 Bruxelles

Tél. : 02/524 95 26

Fax : 02/524 95 27

E-mail : info_environment@health.fgov.be

Formulaire web sur www.health.fgov.be/infoaarhus

* loi du 05/08/06 relative à l'accès du public à l'information en matière d'environnement (Moniteur belge, 28/08/2006, p. 42538)

Plus de déplacements en vélo

La Direction Générale des Transports de la Région Wallonne a entrepris avec Provélo et le Gracq une campagne de promotion d'une politique cyclable en Wallonie.

Quoi que certains en disent, le futur se conjuguera avec moins d'énergie disponible pour chacun d'entre nous. Les énergies fossiles vont s'épuiser et les énergies renouvelables ne pourront pas répondre à un accroissement de la demande actuelle. Alors, la voiture à la poubelle ? Probablement pas. Mais son usage se fera avec plus de parcimonie qu'aujourd'hui, avec toutefois un besoin de se déplacer toujours bien là. Pourquoi ne pas envisager d'effectuer nos petits déplacements (moins de 5 km) en vélo ?

En Flandre, 14 % de tous les déplacements se font en vélo. La Wallonie espère arriver à 10 % dans 10 ans !

Encore faut-il mettre en place des conditions favorables pour les cyclistes.

- l'espace public est encore trop souvent aménagé pour les seules automobiles
- les centres urbains doivent pouvoir être partagés par tous les usagers, en diminuant la vitesse des plus rapides
- un réseau d'itinéraires cyclables de qualité doit être mis en place entre les agglomérations, les villages
- la formation et l'éducation sur la sécurité des cyclistes doit être mise en place dans un cadre scolaire ou parascolaire
- des aménagements pour le parage des vélos doit être mis en place aux endroits cruciaux (magasins, administrations, arrêts de bus, entreprises, habitations individuelles)

Le vélo c'est bon pour la santé, donc quelques millions d'euros d'économie pour le budget de la sécurité sociale.

Le vélo c'est bon pour l'environnement, car zéro pollution, zéro bruit, minimum d'espace occupé pour le déplacement et le stationnement.

Le vélo c'est bon pour le portefeuille, car l'achat et l'entretien d'un vélo coûtent moins de 0,30 € par jour, prix de revient de 1 km en petite voiture.

Pour plus de renseignements sur cette campagne, consultez le MET par téléphone au 081 773198 ou par mail veloplus@met.wallonie.be ou encore le site www.mobilite.wallonie.be.

L'Assemblée Générale de l'asbl Lasne Nature

a eu lieu le jeudi 30 novembre 2006.

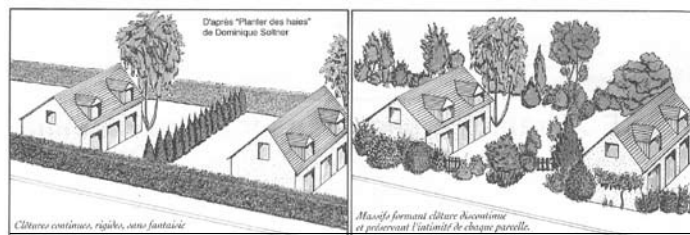
Nous publierons le compte rendu de cette AG dans notre prochain bulletin de mars 2007.

LES HAIES DANS LE JARDIN

Une haie champêtre constituée de plusieurs espèces indigènes (charme, aubépine,...) s'adapte mieux à l'environnement. Elle offre des variations saisonnières, résiste mieux aux maladies et abrite une faune variée. La présence de charmes et de hêtres forme un écran visuel appréciable grâce à leurs feuillages marcescents (les feuilles mortes restent accrochées aux branches pendant l'hiver).

AVANTAGES DES HAIES

- Elles luttent contre les effets néfastes du vent (érosion des terres, dissémination des parasites et des insectes pollinisateurs).
- Elles régularisent l'humidité et empêchent le dessèchement du sol et des plantations.
- Elles protègent les bâtiments.
- Elles créent un micro-climat favorable à la vie végétale et animale.
- Elles procurent refuge et nourriture aux oiseaux et à d'autres espèces.
- Elles fournissent fruits (noisettes, mûres, prunelles,...), tisanes, herbes médicinales et alimentaires, champignons, bois de construction et de feu, vannerie...



COMMENT PLANTER UNE HAIE ?

Essences les plus communes

Les arbres : le chêne pédonculé, le sorbier des oiseaux, le saule (têtard), le peuplier blanc, l'érable, le houx, le frêne, le charme, le tilleul, le noisetier, l'égantier, le sureau, le sureau à folioles découpées, l'aulne glutineux, le cerisier à grappes, le fusain d'Europe, l'épine-vinette...

Les arbustes : la bourdaine, le troène commun, le groseillier épineux, la viorne obier, le genêt à balais, le framboisier, le cassis, la ronce... S'y ajoutent des plantes grimpantes et des lianes : le chèvrefeuille des bois, le houblon, le liseron des haies, le lierre, la clématite des haies, la bryone... et des espèces herbacées : l'alliaire, le cerfeuil sauvage, le fraisier sauvage, l'ortie, le lamier, la ficaire fausse-renoncule, la consoude, la benoîte commune, la moscatelline et la solidage verge d'or.

Préparation du sol

Un ameublissement profond sur toute la ligne est toujours souhaitable. A défaut, il faut enlever la végétation sur un carré de 30 cm de côté (cela dépend de la taille du plant à l'achat) pour chaque plant et retourner les mottes entre ces espaces. Si on se limite à l'enlèvement d'une motte à l'endroit où l'on plante, il sera difficile de contrôler la végétation adventice.

La couverture du sol (mulching) avec des débris végétaux (paille, broyat de broussailles, produits de fauche) évite le dessèchement du sol et empêche une repousse trop rapide de la végétation herbacée.

Si le sol est pauvre, une dose de fumier ou de compost aide au démarrage de la haie.

Distance entre les plants

Dans les haies basses taillées, les écartements sont faibles : de l'ordre de 20 à 30 cm.

Dans les haies libres, ils varient de 50 cm à 1 m.

Pour obtenir une haie épaisse, les écarts doivent être grands sans toutefois dépasser 1 m.

D'un rang à l'autre, les plantations se font toujours en quinconce.

Veillez à respecter les distances par rapport à la propriété du voisin ! Les haies doivent être au minimum à 50 cm et les arbres à 2 m.

Quand planter ?

La meilleure époque pour planter se situe à la fin de l'automne ou de l'hiver quand le sol n'est pas gelé. Il est important de mélanger les différentes espèces. Ainsi, il existe une protection naturelle contre les attaques des parasites. Il faut replanter aussi vite que possible après avoir « dépoté » ou déplanté et ne jamais laisser les racines à nu car elles craignent le gel.

La taille

La taille d'une haie vise plusieurs objectifs :

- l'empêcher de prendre un trop grand développement ;
- étoffer la couche basse de la végétation ;
- privilégier certaines espèces par rapport à d'autres ;
- éviter de gêner les propriétés voisines.

Rabattre sévèrement une haie peut porter atteinte à son équilibre biologique. Le mieux est de procéder à un entretien par tronçons : le travail est échelonné sur plusieurs années et veille à conserver et à équilibrer la diversité des espèces de la haie. Une coupe plus sévère des espèces à croissance rapide les empêche de dominer les espèces plus faibles.

La conduite de la taille dépend de facteurs aussi importants que le climat, la nature du sol, le besoin en lumière, la vitesse de croissance, la hauteur des plantations, le type d'enracinement mais aussi de l'espace disponible dans la propriété.

Lors de la taille, les branches perpendiculaires à la haie peuvent être conduites pour densifier plus rapidement la haie ; cette opération est appelée le tressage.

Extrait de la Fiche Conseil N°043 du réseau Eco-Consommation

Jeudis à thème

Nous vous proposons d'échanger nos points de vue sur différents sujets de la vie courante. Cela se passera, une fois par trimestre, à l'occasion d'une de nos réunions mensuelles de fin de mois (voir agenda en page 12). Le jeudi 22 février 2007, à 20 h 00, nous évoquerons la problématique des **déchets de jardin**. Que faites-vous de vos coupes de gazon, tailles d'arbres et autres déchets verts ? Si vous avez une demande, une solution, une suggestion, venez la partager avec nous.



LA TÉLÉPHONIE MOBILE: u

(suite de la page 1)

Inoffensives les antennes relais ?

- Maux de tête, fatigue chronique, insomnies, troubles de la mémorisation, ... : de plus en plus de personnes se plaignent des effets des antennes-relais et de ce qu'il faut appeler le brouillard électromagnétique sur leur santé.
- En Allemagne et ailleurs en Europe, face à l'augmentation de maladies graves et chroniques liées à la mobilophonie, l'« Appel de Fribourg » a recueilli plus de 36 000 signatures de médecins et de particuliers, en appelant à des actions concrètes de réduction des nuisances.
- 31 scientifiques issus de 12 pays signent en septembre 2006 la Résolution de Benenveto pour une plus grande précaution et des recherches indépendantes vis-à-vis des risques potentiels liés à l'exposition aux CEM, et une protection accrue des enfants et des adolescents.
- En France, une proposition de loi vise à interdire l'implantation d'antennes dans un rayon de 300 m autour de lieux habités (avec possibilité de dérogation de 100 m en milieu urbain).
- Aux Pays-Bas, plus de 50 communes se sont unies pour s'opposer à l'installation d'antennes GSM-UMTS sur leur territoire avant que leur innocuité ne soit clairement établie par l'Etat.
- Depuis 2002, le maire de Strasbourg interdit toute nouvelle implantation d'antennes sur les lieux publics.
- Les normes d'exposition aux champs électromagnétiques sont disparates : jusqu'à 58 V/m au niveau international (ICNIRP); 20,6 à 32 V/m en Belgique ; 3 V/m au Luxembourg ; 0,5 V/m en

Toscane ; 0,2 V/m en Nouvelle Zélande (dès 2010). Le canton de Salzbourg est le plus draconien puisqu'il préconise des valeurs de 0,06 V/m à l'extérieur et 0,02 V/m à l'intérieur, une valeur qui est donc... 2900 fois inférieure à la norme de l'ICNIRP.

- En Allemagne, le groupe BMW a décidé depuis 2004 de réduire drastiquement ses normes d'exposition à 0,2 V/m pour l'ensemble de ses 105 000 employés à travers le monde.
- Depuis 2003, à l'initiative du réassureur Swiss Re, les assureurs excluent les risques liés aux CEM (champs électromagnétiques) des GSM et des antennes relais, lors du renouvellement de leurs contrats en

et problèmes de santé. L'une d'entre elles en particulier devrait lever le doute sur la nature psychosomatique des symptômes relevés puisqu'elle concerne des nids de cigognes situés à moins de 200 m d'antennes : baisse de la fertilité (40 % des nids sans portée au lieu de 3 %) et agressivité accrue.

- Une nouvelle étude autrichienne de 2006 confirme des résultats antérieurs d'effets sanitaires négatifs de CEM de type GSM/UMTS d'antennes relais pour des niveaux d'exposition aussi faibles que 0,1 V/m, une valeur 600 fois inférieure aux recommandations internationales (et 360 000 fois inférieure, lorsqu'on exprime les valeurs en termes de densité de puissance en W/m^2).

- Depuis 50 ans, le niveau d'exposition aux CEM n'a cessé de croître : lignes haute tension, ondes TV et radio, et depuis une quinzaine d'années téléphonie mobile et autres technologies sans fils. Au contraire des premiers, les CEM de la téléphonie mobile seraient encore plus nocives parce qu'il s'agit



photo revue Imagine n°58

responsabilité civile.

- En Suède l'électro-hypersensibilité (EHS) est pleinement reconnue et affecte au moins 3 % de la population. Selon une étude allemande de 2006, ce chiffre serait revu à la hausse à 6 % (!). L'EHS est reconnue officiellement par l'OMS depuis 2004. La Grande-Bretagne reconnaîtra également officiellement sous peu ce syndrome comme un handicap physique. Les personnes EHS réagissent de façon aiguë à des expositions parfois très faibles. Elles ne représentent sans doute que la pointe de l'iceberg en termes de symptomatologie.
- Près d'une trentaine d'études scientifiques, pour la plupart publiées dans des revues à comité de lecture, font le lien entre antennes

d'ondes pulsées, c'est à dire modulées par des bouffées d'impulsions en basses fréquences, lesquelles pourraient interférer avec les ondes en basse fréquence du cerveau.

- Bien que les instances officielles cherchent souvent à en minimiser la portée, de nombreuses recherches indépendantes montrent qu'au delà de valeurs limites bien en deçà des normes actuelles, les CEM d'ondes pulsées peuvent conduire à des troubles neuro-endocrino-immunitaires. En d'autres termes neuro = troubles du comportement (concentration, agressivité, cognition, tendance suicidaire) ; endocrino = perturbations hormonales (ex. mélatonine) ; immunitaire = perturbations au niveau des globules blancs et des défenses de l'organisme. A

n problème qui refait surface

cela il faut ajouter de possibles effets promoteurs ou copromoteurs de cancers, comme le confirment un nombre croissant d'études. D'autres raisons de se poser des questions

- Plus de 800 études ont été réalisées ou sont en cours sur les effets sanitaires des ondes électromagnétiques. La plupart sont largement financées par les opérateurs.

- Il est inquiétant de constater l'omniprésence de certains experts, qui ne manquent jamais de remettre en cause les études sur les dangers du portable, et le manque de recul de certains médias médicaux.

- Demain le trafic sera multiplié par 3 avec le développement des technologies Edge, UMTS et HSPDA (3G ou téléphonie mobile de 3e génération) permettant l'accès à Internet, la vidéotéléphonie, la télévision mobile et le téléchargement de musique. Compte-tenu des incertitudes sanitaires, ce développement n'est-il pas prématuré?

Quel message faire passer ?

- Nous sommes nous aussi des fans de nouvelles technologies. Tout au moins lorsque celles-ci ne nous asservissent pas et ne mettent en danger la santé de nos enfants et des personnes les plus fragiles.

Depuis une cinquantaine d'années, le niveau de pollution électromagnétique ne cesse de croître, avec une véritable explosion depuis l'avènement de la téléphonie mobile et d'autres technologies sans fil (DECT, Wi-Fi, etc.).

- Au vu des risques sanitaires patents mis en avant par de nombreux scientifiques indépendants et publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture (voir pages 'Antennes' et 'Sources'), et en dépit des propos rassurants de l'OMS et des instances officielles, des citoyens informés réclament de pouvoir vivre dans un environnement où l'exposition permanente globale aux CEM, toutes sources de champs électromagnétiques confondues, soit inférieure à 0,2 V/m (= 0,1 mW/m²).

- Les toutes dernières recherches épidémiologiques le montrent : des puissances d'émission aussi faibles que 0,1 V/m (soit 2 fois moins que la valeur recommandée de 0,2 V/m) peuvent déjà faire apparaître des symptômes non psychosomatiques chez des riverains d'antennes relais (Hutter et al., 2006) [23].

- Cette valeur limite est donc loin d'être excessive (certains scientifiques préconisent des valeurs nettement plus basses). Elle peut être obtenue en éloignant les antennes des lieux de vie et/ou en réduisant leur puissance d'émission.

- Cela ne remet nullement en cause l'existence du GSM mais oblige les opérateurs à adapter leur réseau en conséquence (au besoin même en augmentant le nombre d'antennes de moindre puissance).

- Quand à l'UMTS, dont l'utilité est d'autant plus discutable que les risques liés à la pollution électromagnétique se révèlent de façon toujours plus précise, nous réclamons un moratoire à son développement tant que l'innocuité de cette technologie sur la santé et le bien-être ne sera pas clairement démontrée. Dans l'état actuel des connaissances, cette garantie est loin de pouvoir être assurée par l'Etat.

Que puis-je faire au niveau du téléphone portable ?

- Toujours privilégier la ligne fixe au portable (si vous êtes à proximité d'une ligne fixe, demandez à votre interlocuteur qu'il vous rappelle).



- Limiter au strict minimum le nombre et la durée des appels GSM (1-2 minutes).

- Préférer le sms à

l'appel vocal.

- Les enfants au-dessous de 16 ans ne devraient pas utiliser de GSM (ou le moins possible).

- Un GSM dans la poche de pantalon peut influencer la fertilité et devrait absolument être évité.

- Ne pas téléphoner en conditions de

mauvaise réception ou en se déplaçant (champs électromagnétiques élevés !).

- Eviter de téléphoner dans les endroits confinés et en voiture (effet cage de Faraday).

- Maintenir le GSM loin de la tête pendant la conversation.

- Utiliser des oreillettes filaires (kits main libre) mais attention, certaines oreillettes (15 % des modèles) font pire que bien, le câble transmettant le signal comme une antenne.

- Ne pas utiliser d'oreillettes sans fil (Bluetooth).

- Repos d'une heure trente entre deux appels.

- Arrêter le GSM la nuit ; s'il est laissé allumé, ne pas le maintenir près de la tête.

- Ne jouer aucun jeu sur un GSM.

- Moins d'appels GSM signifie moins de rayonnement des antennes relais.

- Utiliser des connections Internet par câble - des liaisons UMTS et WLAN impliquent une exposition accrue.

- Refuser (résister à ?) l'aberration des envois multimédias (musique, vidéo, TV, etc.)

Et les antennes relais ?

- Créer des comités de quartier et organiser des réunions d'information.

- Interpeller vos élus locaux pour exiger un moratoire au déploiement de l'UMTS dans votre commune.

- Refuser l'installation d'antennes à moins de 300 m de lieux habités.

- Exiger de pouvoir vivre à un niveau d'exposition global de moins de 0,2 V/m (= 0,1 mW/m²), toutes sources de champs électromagnétiques confondues (GSM, UMTS, WiMAX, DECT, Wi-Fi, Bluetooth, etc.).

- En parler à votre médecin.

- Faire passer le message autour de vous.

- Vous pouvez également consulter la revue **Imagine n°58 de novembre et décembre 2006** qui titre **Téléphonie mobile: tous cobayes !**



Lasne Nature, c'est notre association, c'est chacun d'entre nous.

Lasne Nature ce sont ces centaines de concitoyens, qui habitent Lasne ou qui, sans y être domiciliés, l'aiment et se préoccupent de son avenir.

Ce sont quantité d'amis de la nature qui savent ce qu'il faut faire ou ne pas faire pour maintenir et développer cet environnement auquel ils sont attachés et restent attachés même lorsqu'ils le quittent pour d'autres cieux.

Il y a mille façons de marquer la persistance de cet intérêt. La première, qui demande un effort minimum, c'est d'être membre de notre association et de payer régulièrement sa cotisation annuelle.

Et si l'on craint un oubli (il y a tant de choses qu'il faut avoir en mémoire), c'est de donner à sa banque un ordre permanent (comme le font encore d'anciens membres qui nous gardent dans leur cœur, ou de nouveaux membres).

Quantité de membres anciens ou plus récents savent d'expérience qu'une association comme la nôtre ne vit pas seulement de « francs ou d'euros », mais forme une chaîne ininterrompue d'actions petites et grandes sans lesquelles Lasne Nature ne serait qu'un corps sans vie.

Lasne Nature ce sont ceux qui s'investissent selon leurs capacités ou leurs

LASNE NATURE C'EST CHACUN D'ENTRE NOUS

spécialités dans l'une ou l'autre cellule de notre asbl, et qui veillent particulièrement à ce que tout en se transformant, l'avenir que l'on souhaite soit digne de ce que les générations qui nous ont précédés nous ont légué.

Une multitudes de tâches sont prises en charges par des membres qui constituent des cellules de travail. Ces cellules s'occupent des sujets très divers.

- C'est ainsi que la cellule **ECOLES ET NATURE** établit et maintient les contacts avec les écoles de l'entité en vue de l'organisation d'expositions thématiques, de la visite de zones éducatives dont celles de notre réserve naturelle du Ru Milhoux.
- Une cellule se préoccupe des contacts avec le **CONTRAT DE RIVIERE** et

des problèmes de **POLLUTIONS**.

- Ce bulletin requiert la collaboration de **REDACTEURS** qui réunissent ou rédigent articles ou dossiers touchant aux domaines les plus divers.

- Une cellule **SENTIERS** s'occupe de l'organisation des promenades, édite, et diffuse nos topo-guides couvrant toutes les promenades possibles dans notre village.

- Les membres de la cellule **MOBILITE** étudient tous les aspects liés à cette problématique et les solutions tendant à la sécurité.

- Notre cellule réserve naturelle organise la gestion et l'entretien de notre **réserve naturelle du RU MILHOUX** où s'investissent ceux de nos membres qui, plus particulièrement, aiment travailler sur le terrain, au grand air.

La nature de décembre à février

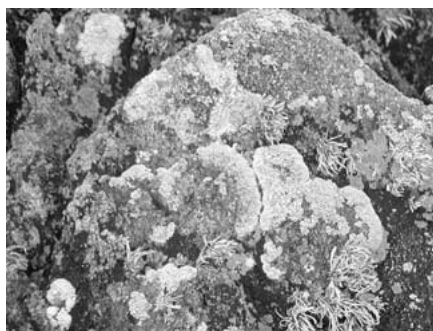
En février, la **salamandre tachetée** (*salamandra salamandra*) va sortir de sous une souche où elle a passé plusieurs mois d'hivernage. Cet amphibien,



que l'on pourrait confondre avec un lézard (reptile), est caractérisé par son corps noir luisant sur lequel des taches ou des rayures jaunes le rendent bien identifiable. Il possède des glandes situées de

chaque côté de la tête, lesquelles secrètent une substance irritante pour les prédateurs. La salamandre se nourrit de vers, limaces et insectes, et à ce titre, est la bienvenue dans nos jardins. Elle peut vivre 20 ans.

Durant l'hiver, la végétation ne présente pas ses plus beaux



atours. C'est l'occasion de regarder de plus près les **lichens** qui recouvrent l'écorce d'un tronc, d'une branche ou encore d'une pierre sèche. Savez-vous que les lichens sont le fruit de l'union d'un champignon et d'une algue, et ce depuis des millions d'années. Ce phénomène symbiotique est parfait et donne cet organisme capable de reviviscence, autrement dit capable de reprendre vie en présence d'humidité, après avoir été desséché. On compte plus de 3000 espèces de lichens en Europe. Ils sont sensibles à la pollution, et c'est pourquoi ils sont utilisés comme indicateurs

- La cellule **URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE** s'intéresse aux dossiers de demande de permis d'urbanisme, ainsi qu'à la préservation de nos paysages.
- La cellule **BATRACIENS** est particulièrement active en période de migration des batraciens.

Collaborer à la vie de LASNE NATURE, c'est lui apporter votre soutien. De quelles façons ? En réunissant de la documentation qui sera la base des articles publiés dans chacun de nos bulletins et sont aussi le résultat des expériences de nos spécialistes. Certains d'entre nous organisent nos promenades, ou encore diffusent, via les libraires ou lors de manifestations annuelles, nos topo-guides et cartes qui tels une immense toile d'araignée proposent la découverte de notre environnement lasnois.

Diffuser notre bulletin tous les trimestres, dans toutes les maisons de Lasne, fait partie des tâches des nombreux membres de notre cellule **DIFFUSION**.

Voilà, mis bout à bout, quelques unes des principales tâches assumées par les membres effectifs de l'asbl, qui contribuent à faire vivre notre association. Et de répondre aux attentes de nos membres. Que ceux qui nous lisent n'hésitent pas

à se faire connaître s'ils désirent nous rejoindre.

Nous leur promettons d'examiner, avec eux, le ou les secteurs dans lesquels ils pourront se réaliser, être le plus utile et efficace dans la branche qu'ils auront choisie.

Nous nous y engageons, en leur promettant d'être raisonnables, et de ne pas les surcharger de travail, car plus nous aurons de volontaires et plus nous éviterons la surcharge de travail pour chacun.

Les richesses du DOMAINE SOLVAY

Si il y a bien des choses qui ne tournent pas rond dans notre environnement, il y en a d'autres qui ont de quoi nous réjouir. Il ne faut pas toujours aller très loin pour découvrir des richesses insoupçonnées. Rares sont ceux qui ne connaissent pas le domaine Solvay qui renferme mille merveilles dont nous n'avons bien souvent qu'une connaissance bien superficielle.

Cet écrin est le refuge de nombreux arbres remarquables.

Savez-vous que la hêtraie appelée «hêtraie cathédrale» est constituée des plus beaux et des plus grands spécimens

d'Europe. Que le chêne pédonculé a plus de quatre siècles et est le plus imposant du Brabant (plus de cinq mètres de tour de taille à 1 m 50 du sol). Que les SEQUOIAS GEANTS qui y poussent n'y ont été plantés qu'après 1852, date de leur découverte en Californie. Ils sont déjà parmi les arbres les plus imposants du parc Solvay, encore tout jeunes, par rapport aux 3000 ans qu'ils peuvent atteindre dans leur lieu d'origine. Il est vrai que pousse là aussi le GINKGO BILOBA véritable fossile vivant.

A côté de ces ancêtres nous découvrons un verger de pommiers à hautes tiges qui rassemble là quantité de variétés disparues et pour lesquelles des plantations ont été entreprises afin de restaurer ces témoins du passé que sont la Reinette étoilée, la Reinette grise, la Jacques Lebel et bien d'autres.

Arbres exceptionnels, délicieux fruits qui ont cédé leur place à des produits standardisés.

A chaque pas nous découvrons, marqués le plus souvent d'une petite étiquette rédigée en français et en latin qui nous font voyager à travers les siècles et les continents.

La nature de décembre à février

du degré de pollution de l'air. Il est déterminé en fonction des espèces de lichens trouvées en un lieu, les moins résistantes n'étant pas présentes.

Les arbres dénudés nous donnent l'occasion de voir le **pic épeiche** (*dendrocopos major*) à l'ouvrage. C'est probablement le bruit du



martèlement de l'écorce avec son puissant bec qui aura attiré notre attention. Accroché par ses griffes

et appuyé sur la queue il perce l'écorce à la recherche de larves xylophages. Ventre blanc, dos noir avec des taches blanches, croupion rouge et bande rouge à la nuque pour le mâle, cet oiseau a la taille du merle noir. Il va s'envoler avec son cri sonore « kik kikkiki ».

L' **hermine** (*Mustela erminea*) a revêtu son manteau blanc. Ce petit mammifère carnivore aux yeux en boutons de bottine, dont la taille peut dépasser 40 cm (queue comprise) change de livrée en hiver. Durant la « belle saison », le dos est de couleur brun beige et le ventre blanc crème. Seul le bout

de la queue reste noire en tout temps. Ne pas la confondre avec sa cousine la belette (*mustela nivalis*) qui est de plus petite taille (30 cm queue comprise). L'hermine est active tout l'hiver, à la recherche de nourriture composée de campagnol et autres petits mammifères jusqu'à la taille d'un petit lapin.





Promenade « Reconnaissance des champignons » le 14 octobre 2006



Un doux soleil d'automne accompagnait la vingtaine d'amateurs mycologues, cet après-midi, dans les bois du parc Solvay à La Hulpe. Notre guide nature CNB, Renaud Delfosse, commença par nous

donner une brève introduction sur la mycologie. Puis rapidement au cours de la balade, les premières découvertes : helvelle (crispa), coprin chevelu, bolet rude, clitocybe (nebularis), lactaire à toison, améthyste, amanite rougissante, paxille enroulé, polypore du bouleau, amanite fauve, scléroderme vulgaire, bolet bai, russule, amanite citrine, satyre puant.

C'est avec beaucoup de pédagogie que Renaud insista sur le rôle de « digesteurs de l'environnement » que sont les cham-

pignons, et la balade se termina par un mycoquizz où tous les participants purent évaluer les connaissances acquises.



J O U R N E E S D U P A T R I M O I N E

Lasne Nature a organisé, le 10 septembre passé, dans le cadre des Journées du Patrimoine, une visite du site de l'ancienne Abbaye d'Aywiers et de



la réserve naturelle du ru Mil-houx. Le thème, cette année, étant Patrimoine et citoyenneté, c'était l'occasion de rappeler que

l'acquisition de la réserve naturelle se fit par un appel à souscription auprès du public lasnois et plus lointain d'ailleurs. Nous remercions la famille



Limaige pour l'accès donné à leur propriété et pour les renseignements fournis à cette occasion.

N o s é d i t i o n s

Nos topo-guides, nos cartes sont les compagnons indispensables de vos promenades... et quel plus beau cadeau à offrir aux amis qui viennent vous rendre visite.

• **TOPO-GUIDE N° 1 «12 PROMENADES À LASNE»**

• **TOPO-GUIDE N° 2 « 14 NOUVELLES PROMENADES»**

Prix de chaque topo-guide : 6 € + frais d'expédition de 1,38 €. Pour l'envoi des 2 topo-guides, les frais d'expédition sont de 2,30 €.

• **CARTE 210 km DE PROMENADES À LASNE.**

Prix : 7,50 € + frais d'expédition de 0,92 €.

• **CARTE DES CHEMINS ET SENTIERS DE LASNE**

Prix noir et blanc : 5 € + frais d'expédition: 1,38 €.

Prix colorisée : 10 € + frais d'expédition : 1,38 €.

• **CARTES POSTALES EN COULEURS**

la pièce : 0,50 € - par 5 : 2 € - par 10 : 3 € + frais d'expédition : jusqu'à 10 cartes : 0,46 €.

• **POLOS ET TEE-SHIRTS**

100 % COTON avec le sigle de Lasne Nature brodé sur les polos et imprimé sur les tee-shirts.

POLO pour dame, manches courtes, couleur sable Tailles S.M.L. ou XL Prix : 20 €.

POLO pour homme, manches courtes, couleur olive Tailles S.M.L. XL ou XXL Prix : 20 €.

TEE-SHIRT manches longues, bico-

lore sable/olive Tailles M.L. Prix : 14 €.

Renseignements concernant ces vêtements : 02/633 31 28.

Hors Lasne, les frais d'expédition sont de 1,38 € ; à Lasne, les vêtements sont portés à domicile.

Tous les versements concernant nos éditions sont à effectuer au compte 001-2693758-47 de Lasne Nature à 1380 LASNE.

Votre cotisation (10 € minimum par an) est indispensable pour nous permettre de poursuivre notre travail et d'éditer régulièrement ce bulletin distribué dans toutes les maisons de Lasne. Ne l'oubliez pas et n'attendez pas demain pour faire votre versement au compte 001-2326233-55 de Lasne Nature.



Comme d'habitude, Lasne Nature était présent aux Jardins d'Aywiers, à l'occasion de la foire aux plantes d'automne. Nous remercions Patricia Limaige de nous donner l'occasion de rencontrer nombre d'amateurs de jardins et de nature.



COLLECTES SELECTIVES

SACS BLEUS, PAQUETS DE PAPIERS ET CARTONS à déposer le matin dès 6 heures ou la veille à partir de 18 heures.

DECEMBRE

Mardi 5 : sacs bleus (PMC).

Mardi 19 : sacs bleus (PMC).

Mardi 26 papiers et cartons.

JANVIER

Mardi 2 : sacs bleus (PMC).

Mardi 16 : sacs bleus (PMC).

Mardi 23 : papiers et cartons.

Mardi 30 : sacs bleus (PMC).

FEVRIER

Mardi 13 : sacs bleus (PMC).

Mardi 20 : papiers et cartons.

Mardi 27 : sacs bleus (PMC).

MARS

Mardi 13 : sacs bleus (PMC).

Mardi 20 : papiers et cartons.

Mardi 27 : Papiers et cartons.

GROS ENCOMBRANTS

Mercredi 6 décembre dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le vendredi.

Mercredi 24 janvier dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le lundi.

Mercredi 31 janvier dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le mardi.

Mercredi 7 février dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le jeudi.

Mercredi 14 février dans les rues où les sacs poubelles sont ramassés le vendredi.

SAPINS DE NOEL dégarnis et sans support le lundi 8 janvier 2007.

MIEL OU VINAIGRE



Honte aux **pollueurs sans scrupules** : un dépôt de fond de grenier chemin du Long Pendant (entre la Belle Alliance et La Marache).

Et encore, pourquoi **taguer les panneaux d'information** sur la vie des batraciens à la rue du Chêne au Corbeau ?



L'OMS tire la sonnette d'alarme concernant la **pollution atmosphérique** qui serait la cause de la mort de près de deux millions de morts par an dans le monde.

La **guerre de l'ortie** aura-t-elle lieu ? La liberté de commercialiser le purin d'ortie est menacée en France. Consultez le site internet www.cyberacteurs.org/actions/index.php pour consulter le dossier et où vous pourrez signer une pétition afin de réagir contre le lobby des puissantes multinationales qui tentent de s'opposer à l'usage de cette méthode naturelle et peu coûteuse.

Bravo au WWF qui donne la possibilité à chacun d'entre nous de mesurer notre «**empreinte écologique**», et surtout de montrer comment nous pouvons facilement la réduire. Alors qui dit qu'on ne peut rien faire pour laisser à nos enfants une planète où il fait encore bon vivre ? Consultez sans tarder le site <http://www.footprint-wwf.be>.

La Commission européenne le dit : «**Les Européens doivent apprendre à économiser l'énergie. L'Europe gaspille au moins**

20 % de l'énergie qu'elle consomme». Une raison de plus pour nous résoudre à quelques changements d'habitudes dans notre mode de vie.

Toutes nos félicitations à notre amie **Monique Lozet (La Leçon Verte asbl)** qui a fait l'objet d'un article élogieux dans le numéro 714 du Reader's Digest de cet été, pour le travail accompli en milieu hospitalier, où elle a organisé des ateliers de jardinage destinés aux enfants hospitalisés.

Piétons dans la rue...Pourquoi certains trottoirs sont-ils utilisés pour garer les voitures ?





AGENDA

DECEMBRE 2006

Dim 10 Entretien de la Réserve du Ru Milhoux
RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables
Annoncez votre venue au 02 653 55 79

Pas de réunions mensuelles de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart.

Nous souhaitons à tous nos membres, à tous nos lecteurs et à tous les Lasnois, nos meilleurs vœux pour 2007

JANVIER 2007

Dim 14 Entretien de la Réserve du Ru Milhoux
RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables
Annoncez votre venue au 02 653 55 79

Jeu 25 Réunions mensuelles de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart. A 19 h 30 : Sentiers, à 20 h 00 Réunion Générale.

FEVRIER 2007

Sam 3 Promenade « Reconnaissance des traces d'animaux » guidée par Renaud Delfosse. Départ à 14 h 00 au parking de l'ancienne gare vicinale d'Aywiers à Maransart. Participation gratuite pour les membres de Lasne Nature, 2 € pour les autres.

Dim 11 Entretien de la Réserve du Ru Milhoux
RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables
Annoncez votre venue au 02 653 55 79

Jeu 22 Réunions mensuelles de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart. A 19h30 : Sentiers, à 20 h00 Réunion Générale. **Thème du jour: Les déchets de jardin.**

MARS 2007

Dim 18 Entretien de la Réserve du Ru Milhoux
RV à partir de 9 h 30, à l'entrée de la Réserve, rue à la Croix, perpendiculaire à la rue de l'Abbaye. Bottes indispensables
Annoncez votre venue au 02 653 55 79

Jeu 29 Réunions mensuelles de Lasne Nature au Centre Sportif et Culturel de Maransart. A 19 h 30 : Sentiers, à 20 h 00 Réunion Générale.

Vous pouvez nous atteindre par téléphone, Fax ou courriel:

Président: Willy CALLEEUW : 02/ 633 24 66.

Secrétaire: Jean-Pierre HAAK : 02/652 59 14 ou 0477/ 21 68 42

Comptabilité: Jean MONS 02/ 633 27 91

Cellule Urbanisme et Aménagement du territoire: Jacques DONNER Tél.: 02/633 18 79- Fax : 633 49 36 ou urbanisme@lasne-nature.be

Cellule Sentiers: Jacques COLARD : 02/ 353 02 44, Michel KAYE: 02/ 633 51 00 ou sentiers@lasne-nature.be

Rédaction: Didier GELUCK: 02/633 30 24.

Réserve du Ru Milhoux: Erik SEVERIN (Conservateur) 02/ 653 55 79 après 20 h.

Cellule Mobilité: Jean Pierre HAAK: 02/652 59 14 ou 0477/21 68 42 ou mobilite@lasne-nature.be

Cellule Eau, pollutions: Alain CHARLIER: 02/ 633 41 93 après 18 h ou eauetpollutions@lasne-nature.be

Cellule Batraciens: Micheline NYSTEN: 02/ 354 24 12 ou batraciens@lasne-nature.be

Cellule Écoles-Nature: Monique LOZET: 02/653 22 64.

Siège social: 3, rue de Fichermont 1380 Lasne
Téléphone et Fax de l'asbl: 02/ 633 27 64.
E-mail: secretariat@lasne-nature.be
www.lasne-nature.be

Comptes en banque:
POUR LES COTISATIONS 001-2326233-55 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE.
POUR TOUTES LES PUBLICATIONS de Lasne Nature: 001-2693758-47 de Lasne Nature asbl à 1380 LASNE

Les mots croisés de JS

SOLUTION DU N° 67

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	R	A	U	C	A	R	I	A	S
2	M	A	G	N	A	N	E	R	I	E
3	A	R	N		I	G	N	A	M	E
4	D	E	E	S	S	E	S		A	S
5	O	S	A	I	S		E	P	I	
6	U		U	R	E	M	I	E		B
7	V	E	X	E		A	G	R	E	E
8	I	N		S	E	I	N	S		R
9	E	T	E		O		A		O	C
10	R	E	N	A	R	D	I	E	R	E

GRILLE N° 68

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Habite une bien belle région – 2. Qui ont de larges feuilles – 3 Absorbe – Longues périodes – 4. En Serbie - Partie centrale de la terre - 5. Désigne – Acide nucléique – Plante à fleurs bleues 6. Savant – Règle – 7. Parcouru des yeux – Zone de libre-échange – 8. Très riche – Douze mois – 9. Mille-pattes – Passereau - 10. Sursaute.

VERTICALEMENT

1. Un de nos villages - 2. Petit plat – Non pollué – 3. Enleves – Pousse son cri la nuit - 4. Méprisable – Admires exagérément - 5. Titre ottoman - 6. Drame lyrique - Entreprend une action en justice – 7. Pour ouvrir - Pour soutenir – 8. Baie rouge – La même phonétiquement – 9. Général américain – Vache mythologique- Liliacée - 10. Ascète juive.

